

Mobilité durable : les Laurentides se mettent en mouvement !

Saint-Jérôme, le 9 décembre 2025 – À la suite du forum Mobilité durable Laurentides 2024 qui a rassemblé une centaine d'acteurs de la région, le besoin de concertation pour assurer une cohérence sur le territoire, à la fois pour le transport actif (marche, vélo, trottinette, etc.) et collectif (autopartage, covoiturage, autobus, etc.), a été ciblé. Face à ce constat, le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL) et le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) ont collaboré pour mettre en place une table de concertation en mobilité durable.

Un budget de plus de 600 000 \$, obtenu grâce au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du Plan de mise en œuvre de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT) et au soutien des sept (7) MRC de la région, de la Ville de Mirabel et du CRE Laurentides, est prévu pour ce projet qui se déroulera jusqu'en 2028.

La réalité du transport dans les Laurentides

La dépendance à l'auto solo engendre des enjeux sociaux (ex. : isolement, difficulté d'accès aux services de santé et psychosociaux), environnementaux (ex. : émissions de GES et de particules fines) et économiques (ex. : difficultés de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre). La réalité des Laurentides comporte cependant des défis particuliers, notamment en ce qui a trait à la disparité régionale, et ce, que ce soit en termes de densité de population, d'affichage sur les réseaux de transport actif, de réglementation ou d'infrastructures et de services disponibles. Cela complexifie donc la tâche des nombreux utilisateurs qui doivent se déplacer entre les limites administratives traditionnelles et qui se retrouvent, par exemple, face à une voie cyclable qui arrête brusquement.

Il devient donc impératif d'offrir des alternatives à l'auto solo qui s'ancrent dans la réalité du territoire. Celles-ci doivent être cohérentes pour permettre aux usagers de combiner les modes de transport pour se déplacer à l'extérieur des limites administratives à l'intérieur desquelles les services et les infrastructures sont réfléchis.

« Les Laurentides disposent d'un impressionnant réseau cyclable et multifonctionnel et sa mise en valeur est une opportunité importante pour la région et la mobilité de sa population » souligne Christian Côté, directeur général du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL).

Plan d'action régional et mise en œuvre des priorités : une démarche novatrice

Pour répondre à ce besoin, la table de concertation permettra aux différents acteurs de mettre leurs compétences au service d'un plan de mobilité durable régional. Il est prévu de brosser un portrait régional à partir de la réalité de chacun des territoires pour élaborer un diagnostic. Par la suite, un plan d'action sera créé : une stratégie réaliste afin d'optimiser et pérenniser l'offre, et ce, autant à court, moyen et long terme. Le projet prévoit d'ailleurs un budget pour le déploiement des premières étapes du plan d'action.

Ultimement, l'objectif de la Table est d'agir rapidement et de façon concertée pour bonifier l'offre en mobilité durable sur le territoire des Laurentides afin de répondre aux besoins de l'ensemble de la population et particulièrement des usagers plus

vulnérables, tels que les jeunes et les aînés. Enfin, de nombreux bénéfices économiques, environnementaux et sociaux liés à l'amélioration de la mobilité durable découlent du déploiement de ce plan d'action.

« La région des Laurentides sera parmi les premières régions administratives du Québec disposant d'un plan de mobilité durable concerté pour réfléchir les déplacements selon les besoins réels des utilisateurs plutôt que les limites administratives des municipalités ou des MRC et nous en sommes très fiers », mentionne Anne Léger, directrice générale du CRE Laurentides.

« Offrir des options de transport actif et collectif est essentiel à la vitalité des régions. Notre gouvernement soutient la Table de concertation en mobilité durable afin de proposer aux citoyens des Laurentides des solutions concrètes pour réduire la dépendance au voiturage en solo. Chaque territoire a ses particularités, et c'est pourquoi il est primordial que les acteurs locaux soient au cœur de ces projets. Il nous faut saisir cette occasion de stimuler le développement et l'avenir de la région », mentionne Agnès Grondin, députée d'Argenteuil et adjointe parlementaire de la ministre des Affaires municipales.

Avec la participation financière de :



– 30 –

À propos du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL) :

Le CPERL est l'instance régionale de concertation et de représentation des huit territoires laurentiens. Sa mission : coordonner les efforts des acteurs locaux et régionaux, dégager une vision commune et porter des projets structurants pour répondre aux préoccupations des Laurentides.

Le CPERL collabore étroitement avec les partenaires locaux, territoriaux et régionaux, tout en assurant un rôle de représentation auprès des différents paliers gouvernementaux et des autres instances.

Ses actions reposent sur trois champs prioritaires :

- **Action politique** : défendre les intérêts régionaux auprès des instances décisionnelles.
- **Concertation régionale** : unir les forces des territoires pour une vision partagée.
- **Gestion de projets** : mettre en œuvre des solutions concrètes et concertées.

À propos du Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) :

Le CRE Laurentides est le porte-parole des intérêts environnementaux de la région. Il tisse un réseau entre le monde municipal, les organismes, les associations et les individus. Il favorise les échanges, la concertation et l'entraide de ses membres. Il consulte le milieu, cerne les priorités régionales et propose des solutions concrètes aux problématiques identifiées. Si vous souhaitez être informés des nouvelles en environnement de votre région et soutenir la mission, devenez membre dès aujourd'hui en consultant le www.crelaurentides.org

Source :

Anne Léger
Directrice générale du CRE Laurentides
anne.leger@crelaurentides.org

Christian Côté
Directeur général du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides
ccote@prefetsdeslaurentides.ca